
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 9 avril 2014 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE14 0495

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 avril 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE14 0496

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour des services généraux de détection de fuites sur des conduites principales d'aqueduc de diamètre variant entre 400 mm et 1500 mm et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1130298001

CE14 0497

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de vingt-quatre mois, avec une option de prolongation de douze mois, pour la fourniture sur demande de tuques pour le personnel du Service de sécurité incendie de Montréal;
- 2- d'accorder à Les Industries Pamilio inc., seul soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 14-13392 et au tableau de prix joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1146135002

CE14 0498

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat à Mécanique CNC (2002) inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux en régie contrôlée sur les décanteurs 1 à 7 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 276 755,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1539-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1143334010

CE14 0499

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, un terrain d'une superficie de 122, 6 mètres carrés faisant partie de l'emprise de la Place Chassé, situé dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, constitué du lot 3 362 006 du cadastre du Québec, à titre gratuit, aux fins de régulariser l'emprise de la rue existante, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'inscrire au registre du domaine public de la Ville de Montréal le lot 3 362 006 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1134306001

CE14 0500

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel 7829361 Canada inc. accorde, sans contrepartie monétaire, une servitude d'entretien des murs de soutènement du viaduc et de passage, en faveur de la Ville de Montréal, sur une parcelle de terrain située au nord-est de la rue D'Iberville et au nord-ouest du boulevard St-Joseph Est, constituée d'une partie du lot 5 058 817 du cadastre du Québec, d'une superficie de 818,5 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, le tout tel qu'illustré au plan I-28 Rosemont préparé par Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre, le 10 juin 2013, sous sa minute 1424 et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte de servitude.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1134435006

CE14 0501

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel 7829329 Canada inc. et 7829337 Canada inc., accordent, sans contrepartie monétaire, une servitude d'entretien des murs de soutènement du viaduc et de passage, en faveur de la Ville de Montréal, sur une parcelle de terrain située au nord-est de la rue D'Iberville et au nord-ouest du boulevard St-Joseph Est, constituée d'une partie du lot 4 567 474 du cadastre du Québec, d'une superficie de 95,2 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, le tout tel qu'illustré au plan I-29 Rosemont préparé par Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre, le 10 juin 2013, sous sa minute 1423 et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte de servitude.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1134435007

CE14 0502

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant 147 100 \$, aux organismes ci-après désignés, pour le montant et le projet indiqués en regard de chacun d'eux, pour l'année 2014, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2015);

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Les YMCA du Québec	« Programme Alternative Suspension »	25 000 \$
Intégration jeunesse du Québec inc.	« De la Racine au sommet »	25 000 \$
Cybercap	« Transition - Intégration socioprofessionnelle de jeunes décrocheurs par le multimédia »	50 000 \$
Fondation Acrovive	« AcroAdo - s'accrocher à son Parkour ! Édition 2014 »	25 000 \$
École de percussions du Québec	« Persévérance SAMAJAM - Dans mon quartier : Moi je garde le rythme ! »	22 100 \$

- 2- d'approuver les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1146368001

CE14 0503

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une contribution financière de 700 \$, plus taxes, provenant du Festival Montréal en lumière, pour la prestation de services du Centre d'histoire de Montréal dans le cadre d'activités tenues lors de la Nuit blanche ;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant et autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats de la Direction de la culture et du patrimoine à affecter ce montant pour la réalisation et la présentation de ces activités, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1143673002

CE14 0504

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter un budget supplémentaire de 252 407 000 \$ au PTI 2014-2016, provenant du report des surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables au 31 décembre 2013, et ce, pour l'ensemble des arrondissements, selon le document joint au dossier décisionnel;
- 2- d'adopter un budget supplémentaire de 30 000 000 \$ au PTI 2014-2016 au programme d'amélioration de l'appareil municipal;
- 3- de signifier aux arrondissements que les projets spécifiques financés par un transfert de PTI de la Ville centre, inclus dans les reports mentionnés ci-dessus devront être engagés en cours d'année 2014. Les projets qui n'auront pas été engagés en 2014 ne seront pas automatiquement reportés au bénéfice des arrondissements lors de l'exercice de report de 2014;
- 4- de signifier aux arrondissements qu'ils ont l'entière responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement requis à l'exploitation de tout nouvel équipement.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1145337004

CE14 0505

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'adopter un budget supplémentaire de 16 339 000 \$ au PTI 2014-2016, provenant de report de surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables d'agglomération au 31 décembre 2013, et ce, pour les arrondissements de Ville-Marie, de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau-Mont-Royal, de Saint-Laurent, du Sud-Ouest et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, selon le document joint au dossier décisionnel;
- 2- d'adopter un budget supplémentaire de 10 000 000 \$ au PTI 2014-2016 au programme d'amélioration de l'appareil municipal;
- 3- de signifier aux arrondissements que les projets spécifiques financés par un transfert de PTI de l'agglomération mentionné ci-dessus, devront être engagés en cours d'année 2014. Les projets qui n'auront pas été engagés en 2014 ne seront pas automatiquement reportés au bénéfice des arrondissements lors de l'exercice de report de 2014;
- 4- de signifier aux arrondissements qu'ils ont l'entière responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement requis à l'exploitation de tout nouvel équipement;

Adopté à l'unanimité.

30.003 1145337005

CE14 0506

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier de 2013 de la Ville de Montréal;
- 2- d'approuver la méthode de calcul permettant d'établir les résultats financiers de 2013 des arrondissements dans le but d'établir leur surplus de gestion;
- 3- de retourner une somme de 18 790,0 \$ (en milliers de dollars) des surplus affectés à la Société de vélo en libre-service (SVLS) au surplus libre de la Ville;
- 4- d'adopter l'affectation du surplus de 20 352,5 \$ (en milliers de dollars) aux arrondissements et autoriser les transferts aux arrondissements ;
- 5- de récupérer les déficits de 2013 des arrondissements pour un montant de 7 592,2 \$ (en milliers de dollars);
- 6- de récupérer de l'arrondissement L'Île-Bizard–Ste-Geneviève en vertu de la « Politique d'attribution, d'utilisation et de remboursement du Fonds de soutien remboursable 2008 - Neige de la Ville de Montréal », le dernier versement de 236,0 \$ (en milliers de dollars);
- 7- de récupérer le solde des déficits des exercices antérieurs au 31 décembre 2013 des arrondissements pour un montant de 4 980,7 \$ (en milliers de dollars);
- 8- d'adopter l'affectation du surplus de 9 090,0 \$ (en milliers de dollars) à la Commission des services électriques, représentant le surplus 2013 du Fonds des conduits souterrains;
- 9- d'adopter l'affectation du surplus aux dossiers suivants (en milliers de dollars):

- Direction du matériel roulant- Fonds de location à long terme - remboursement du capital.	- 581,4 \$
- Service de la mise en valeur du territoire - Fonds de dynamisation des rues commerciales.	- 1 336,6 \$
- Direction de l'environnement et développement durable - Renflouement du fonds d'énergie.	- 1 291,9 \$
- Direction de la culture et du patrimoine - Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et MCCCCF.	- 637,9 \$
TOTAL	3 847,8 \$
- 10- de réserver du surplus libre du conseil municipal un montant de 12 572,9 \$ (en milliers de dollars) pour couvrir la récupération future des déficits des arrondissements.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1145205001

CE14 0507

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'adopter l'affectation des surplus cumulés d'un montant de 175,0 \$ (en milliers de dollars) pour l'Entente sur le développement culturel entre la Ville de Montréal et MCCCCF;

- 2- d'adopter l'affectation des surplus cumulés d'un montant de 10 000,0 \$ (en milliers de dollars) au budget 2014 du conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1145205002

CE14 0508

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 225 000 \$, en provenance des dépenses générales d'administration vers la Direction des sports et de l'activité physique du Service de la qualité de vie, pour la mise en opération du nouveau Centre de soccer de Montréal, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1141781001

CE14 0509

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Jacques Ulysse à titre de Directeur général adjoint - Services institutionnels, à compter du 1er mai 2014, dans la classe salariale FM14 (147 620 \$ - 184 530 \$ - 221 440 \$), le tout en conformité avec l'article 2 « mandat de cadre de direction » des Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal (CE13 1651) et de l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1146736004

CE14 0510

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Marc Blanchet à titre de Directeur général adjoint - Développement, à compter du 1er mai 2014, dans la classe salariale FM14 (147 620 \$ - 184 530 \$ - 221 440 \$), le tout en conformité avec l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal (CE13 1651) et de l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1146736001

CE14 0511

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Chantal Gagnon à titre de Directrice générale adjointe - Qualité de vie, à compter du 1er mai 2014, dans la classe salariale FM14 (147 620 \$ - 184 530 \$ - 221 440 \$), le tout en conformité avec l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal (CE13 1651) et de l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1146736002

CE14 0512

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Alain Dufort à titre de directeur général adjoint - Ville-Marie et concertation des arrondissements, à compter du 1er mai 2014, dans la classe salariale FM14 (147 620 \$ - 184 530 \$ - 221 440 \$), le tout en conformité avec l'article 2 « Mandat de cadre de direction » des Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal (CE13 1651) et de l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1146736003

CE14 0513

Vu la résolution CA14 19 0084 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 17 mars 2014;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport annuel 2013 du Musée de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1146163001

CE14 0514

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil municipal le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1143592001

CE14 0515

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil d'agglomération le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1143592002

CE14 0516

Il est

RÉSOLU :

de déposer au conseil d'agglomération le bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2013 relativement aux usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-DesBaillets, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1145271001

Levée de la séance à 9 h 30

70.001

Les résolutions CE14 0495 à CE14 0516 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville